

## Aperçu du programme – prospérité à établissement simplifié<sup>MC</sup> et prospérité à établissement garanti<sup>MC</sup>

Vos clients ont déjà pris la décision importante de protéger leurs proches au moyen d'une assurance vie. Si l'impensable se produit, nous offrons maintenant à leurs familles l'assistance nécessaire pour faire face aux décisions difficiles et pour surmonter leur deuil.

Les personnes assurées en vertu d'une police prospérité à établissement simplifié ou garanti d'*ivari*\* peuvent désormais se prévaloir des services de conciergerie funéraires Everest<sup>MC</sup>, dont les solutions simplifient le processus de planification des funérailles.

<b>Type de produit</b>	prospérité à établissement simplifié et prospérité à établissement garanti
<b>Capital assuré</b>	Aucune restriction
<b>Personne admissible*</b>	La personne assurée
<b>Proposition électronique</b>	Proposition électronique d' <i>ivari</i>
<b>Paiement rapide**</b>	En vertu de l'option « Paiement rapide », il y aura versement accéléré d'une partie ou de la totalité de la prestation-décès payable à l'égard de la police prospérité au bénéficiaire. Elle ne s'applique pas si la personne assurée décède au cours de la période d'incontestabilité.

Limitations : Seules les polices prospérité en vigueur sont admissibles aux services de conciergerie funéraires Everest. Si le décès survient pendant la période de contestabilité (2 ans à compter de la date de délivrance), aucune prestation-décès n'est payable, conformément à la clause d'incontestabilité de la police prospérité à établissement simplifié ou prospérité à établissement garanti.

Voici quelques scénarios pour mieux comprendre si une police prospérité à établissement simplifié ou à établissement garanti est admissible ou non aux services d'Everest.

Action	Admissibilité aux services d'Everest
<b>Ré-ouverture de la police</b>	Oui
<b>Modifications aux polices en vigueur</b>	Oui
<b>Remplacement d'une police d'assurance VU prospérité en vigueur par une police prospérité à établissement simplifié ou garanti</b>	Oui
<b>Personnes assurées en vertu d'une police d'<i>ivari</i> déjà admissibles aux services d'Everest</b>	Non
<b>Résidents actuels de la région de Thunder Bay</b>	Non

### Réservé aux conseillers

\*La personne assurée ne peut se prévaloir des services d'Everest qu'une seule fois, quel que soit le nombre de polices admissibles établies sur sa tête.

\*\*L'option « Paiement rapide » ne s'applique pas dans le cas d'un décès survenu au cours de la période d'incontestabilité de 2 ans (à partir de la date d'établissement de la police) ou à l'extérieur du Canada ou aux États-Unis, ou d'une police faisant l'objet d'une cession dont la libération n'a pas été reçue par *ivari*. Le paiement à l'égard de cette option, qui est laissé à la discrétion d'*ivari*, ne peut être interprété comme l'approbation finale de la demande de règlement. Si celle-ci est refusée, le montant de 20 000 \$ doit être remboursé à *ivari* par le bénéficiaire, avec intérêt au taux préférentiel fixé par la Banque du Canada (ou par une autre banque canadienne choisie par *ivari*).

Les services de conciergerie funéraires Everest ne sont pas prévus au contrat et sont assujettis à la disponibilité du programme. Everest Canada LLC est l'unique prestataire de services de conciergerie funéraires Everest (assistance d'experts 24h/24 et 7j/7, préparation d'un testament, stockage sécurisé Tenzing et rapports PriceFinder) offerts au titre des polices d'assurance vie universelle prospérité d'*ivari*. *ivari*, étant la seule à offrir le programme « Paiement rapide », se réserve le droit, en tout temps et à sa seule discrétion, de mettre fin à ce programme, sous réserve des modalités et exclusions de la police. *ivari* et ses sociétés affiliées ne sont aucunement responsables de la qualité ou de la disponibilité des produits ou services proposés par Everest Canada LLC ou par l'une de ses sociétés affiliées. Everest n'est ni un agent ni un courtier d'*ivari*.

Everest Funeral Package, LLC, les conseillers financiers EA, LLC et leurs sociétés affiliées respectives n'ont aucune affiliation avec Everest RE Group, Ltd., la société de réassurance Everest ou leurs sociétés affiliées.

Everest et le logo Everest sont des marques de service d'Everest Funeral Package, LLC. Everest PriceFinder est une marque de service d'Everest Information Services, LLC. Tenzing est une marque de commerce d'Everest Funeral Package, LLC.

Everest Canada est le prestataire des services de conciergerie funéraires Everest offerts au titre des polices prospérité à établissement simplifié et prospérité à établissement garanti.

Le service de préparation d'un testament n'est pas offert au Québec. Les services d'Everest ne sont pas disponibles à Thunder Bay.

<sup>MC</sup> *ivari*, les logos *ivari* et assurance vie universelle prospérité sont des marques de commerce d'*ivari* Holdings ULC. *ivari* est autorisé à utiliser ces marques.

Un service fourni par

